

# Diagnosticteur(euse) immobilier

RNCP28660 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                   |
| Code(s) NSF             | 232                        |
| Code(s) ROME            | F1103                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 19/07/2020                 |

## Certificateur(s)

ODE FORMATION · SIRET : 51454169700025

ODE formation

<http://www.odeformation.com>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le diagnostiqueur /La diagnostiqueuse immobilier a pour mission de réaliser les diagnostics immobiliers obligatoires dans le cadre de ventes ou de locations (Amiante, Plomb, Termites, Gaz, Electricité, Performance énergétique). Il/elle peut également, intervenir pour réaliser des diagnostics requis dans le cadre de travaux ou de démolition (amiante et plomb).

Le/la diagnostiqueur/euse est en outre, capable d'intervenir pour vérifier la conformité de l'accessibilité handicapé et l'état de l'assainissement, mesurer une surface habitable (Carrez ou Boutin) ou encore réaliser un état des lieux.

Le diagnostiqueur immobilier /La diagnostiqueuse immobilier relève du secteur des services (tertiaire)

Il/elle exerce son métier dans différentes structures possibles :

- Cabinet de diagnostics immobiliers
- Bureaux d'études,
- Cabinet d'architecture,
- Bureaux de contrôle technique

Selon les structures, la taille de l'entreprise varie. Concernant les cabinets de diagnostics immobiliers, ils sont souvent composés de 1 à 3 personnes salariés.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste des compétences suivantes :

A1- Déterminer les obligations en matière de diagnostics immobiliers, afin de proposer une offre juridiquement valable, et commercialement attractive :

C1 – Enumérer les obligations qui incombent au diagnostiqueur immobilier

C2 – Etablir un devis en fonction des diagnostics réglementaires obligatoires et des données techniques

C3 – Proposer des diagnostics optionnels complémentaires

A2- Programmer une intervention :

C4 – Evaluer la durée d'intervention requise

C5 – Planifier une tournée en fonction des différentes contraintes (temps, distance ...)

A3 – Réaliser une mission de diagnostics :

C6 – Préparer la mission de diagnostics

C7 – Réaliser avec méthodologie les diagnostics planifiés (Amiante, Plomb, Termites, DPE, Gaz, Electricité)

A4 – Rédiger les rapports de diagnostics – Etablir le Dossier de Diagnostics Techniques (D.T.T) :

C8 - Rédiger des rapports clairs, et précis, conformes aux exigences réglementaires

C9 – Apporter des explications sur les conclusions des diagnostics réalisés

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Immobilier, Bâtiment

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Diagnostiqueur/euse immobilier
- Responsable technique
- Opérateur/trice de diagnostic immobilier

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n°2006-114 du 5 septembre 2006.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi                                                                                                                                                                     |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 637 €                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)                                                                                                                  |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 6 136                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 60 %                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 1 %                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP                                                         |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

2 professionnels/les pour le collège salarié

2 professionnels/les pour le collège employeur

1 représentant/e de l'organisme

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 19/07/2020

---

## Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28660/>

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 7                 |
| Montant total engagé     | 19 794 €          |
| Coût moyen par dossier   | 2 828 €           |
| Durée moyenne            | 215 h             |
| Période                  | 02/2020 – 07/2020 |
| Reste à charge titulaire | 60 %              |
| France compétences       | 40 %              |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.